

# Nouveau! Pass+

La carte des jeunes

Hauts-de-Seine - Yvelines



## UN NOUVEAU SERVICE DANS LES YVELINES :

- ✓ Aide financière activités sportives et culturelles
- ✓ Bons plans

**Inscrivez-vous !  
Demandez votre carte  
dès le 15 juin 2020 !**





## La carte PASS+, un nouveau service pour les jeunes Yvelinois

S'appuyant sur le Pass+ mis en œuvre dans le Département des Hauts-de-Seine, et dans le cadre du rapprochement des deux Départements, le Département des Yvelines crée un dispositif équivalent favorisant les activités sportives et culturelles pour les collégiens.

### PASS+ , c'est quoi ?

- ✓ Une carte gratuite, valable pendant toute la durée de la scolarité au collège.
- ✓ Une aide financière pour les activités extrascolaires de 80 € ou de 100 € pour les élèves bousiers.
- ✓ Des bons plans (invitations à des rencontres sportives, réductions pour des concerts...).



### Pour qui ?

- Tous les collégiens domiciliés et/ou scolarisés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine
- Les jeunes de 12-16 ans domiciliés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...)

### Comment l'obtenir ?

#### Pour vous inscrire

- Créez votre compte sur [passplus.fr](https://passplus.fr)
- Activez votre compte à partir du courriel reçu
- Ajoutez-le ou les enfant(s) bénéficiaire(s)
- Document obligatoire : photo de l'enfant
- Document facultatif : notification de bourse 2019-2020

**Les avantages du Pass+ vous seront accordés dès validation de la demande.**

## Aide financière sport-culture

### Une aide financière sport-culture de 80 € ou de 100 € pour les élèves boursiers

- Le PASS+ comprend deux « porte-monnaie » électroniques, l'un pour la pratique d'activités culturelles, l'autre pour la pratique d'activités sportives
- Les familles décident elles-mêmes de la répartition des porte-monnaie entre la culture et le sport (60€ et 20€). Les élèves boursiers bénéficieront d'une aide de 100 € (80 € et 20 € à répartir entre la culture et le sport)
- Ces activités peuvent être pratiquées indifféremment dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine auprès d'un réseau d'organismes affiliés au Pass+, commun aux deux Départements : associations sportives, MJC, cinémas, piscines, centres de loisirs...

## Bons plans

- Une offre de **bons plans pour des événements sportifs et culturels** élargie aux deux départements : Yvelines et Hauts-de-Seine



## Informations pratiques

### Documents nécessaires pour l'inscription :

- Pour tous : une photo de l'enfant
- Pour les collégiens boursiers : une attestation de bourse

### Accès aux services

- Dès validation de l'inscription Pass+

*Un mail d'information est envoyé à chaque bénéficiaire*

## Pour vous aider

09 69 32 60 92 (n° non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 19h

**Inscriptions à compter du 15 juin 2020**  
**[www.passplus.fr](http://www.passplus.fr)**

